



Centre d'Information sur la Prévention des difficultés des entreprises.

Les difficultés ne sont pas une fatalité. Faites comme de nombreux entrepreneurs, bénéficiez des **Entretiens du Jeudi** et profitez d'informations personnalisées de la part de professionnels de l'entreprise et de la prévention.



CIP Doubs

Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs

46, avenue Villarceau
25042 Besançon cedex
Tél. 03 81 25 25 59
commerce@doubs.cci.fr



CHEFS D'ENTREPRISE EN DIFFICULTÉ

Réagissez dès les premiers signes, bénéficiez des :

Le 2^e ENTRETIENS JEUDI

de chaque mois

Confidentiel | Gratuit
sur rendez-vous



© CIP National 2010

MEMBRES DU CIP NATIONAL



www.cip-national.fr

CHEFS D'ENTREPRISE EN DIFFICULTÉ



... vous faites face à des retards de paiement, une baisse de chiffre d'affaires ou la perte d'un client important ? Les difficultés financières font partie de la vie quotidienne des entreprises.

Pourtant, ces difficultés peuvent souvent mener une entreprise à sa perte, si elles sont niées ou mal anticipées par son dirigeant. Ne laissez pas le doute s'installer. **Réagissez dès les premiers signaux et profitez des informations mises à votre disposition par votre CIP.**

L'existence et l'avenir de votre entreprise en dépendent. Alors n'attendez pas !

DES PROFESSIONNELS VOUS ECOUTENT



... **bénévolement** lors des **Entretiens du Jeudi** pour cibler vos besoins et vous orienter vers les sources d'informations utiles à votre situation. Votre conseil habituel est le bienvenu pour vous aider à définir au mieux vos difficultés.

Dans le CIP le plus proche ou celui de votre choix, **vous serez reçus par des experts** de tous les domaines de la gestion d'entreprise :

- un expert-comptable / commissaire aux comptes,
- un avocat,
- un ancien juge de Tribunal de Commerce.

Un conseiller technique de votre CCI pourra également y participer.

ET VOUS INFORMENT

... **sur** l'état de la loi, les procédures existantes et les plus favorables à votre situation, mais aussi **les recours possibles et leurs modalités** ou encore les spécificités propres à votre domaine d'activité.

Qu'elles que soient les difficultés, des solutions existent. Il est toujours bon de réagir avant que les problèmes ne s'installent durablement.

DE MANIÈRE ANONYME ET GRATUITE

... **Ce collège d'experts** n'a pas vocation à se substituer à vos conseils habituels, il ne débattera que sur les informations que vous lui communiquerez. Le CIP **ne tient pas de dossiers et ne diffuse aucune information à aucun tiers.**

Le rôle de nos experts consiste à vous écouter, cerner vos difficultés et leurs origines pour vous informer le mieux possible sur les solutions nécessaires à la survie de votre entreprise. Cet éclairage est à votre disposition **gratuitement sur rendez-vous.**

Parmi les **CIP répartis sur tout le territoire**, il y en a forcément un proche de votre lieu d'activité ou de votre domicile ! **Vous pouvez également vous rendre dans le CIP de votre choix.** Disponibles et faciles d'accès, ils vous attendent le plus souvent le jeudi, pour vous aider à retrouver le chemin du succès.

Pour trouver votre CIP, rien de plus simple ! Connectez-vous sur www.cip-national.fr, rubrique "Où trouver mon CIP ?"

PRÈS DE CHEZ VOUS !

